

## Conférence des Présidents du PE – 12 septembre 2019

### Introduction de M. Barnier

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les Présidents de Groupes,

Je vous remercie de cette invitation à rencontrer cette nouvelle Conférence des Présidents.

**Sous votre autorité, Monsieur le Président, et en étroite coopération avec votre Brexit Steering Group**, je reviendrai vous rendre compte aussi régulièrement que nécessaire sur les développements du Brexit.

Je veux vous **remercier de votre engagement et votre soutien tout au long de ce processus**, depuis son début il y a maintenant plus de trois ans, au fil de nombreux débats et résolutions.

Le message de **calme, d'unité et de vigilance** que porte le Parlement européen est plus que jamais nécessaire sur ce sujet si important.

Votre **nouvelle résolution** la semaine prochaine donnera l'opportunité de porter à nouveau ce message et de **défendre les principes fondamentaux et les intérêts de l'Union**.

#### [STATE OF PLAY]

- **Au Royaume-Uni, la situation du Brexit reste grave et incertaine.**
- **Le gouvernement du Premier Ministre Johnson, depuis son entrée en fonction fin juillet, a pris comme point de départ que le Royaume-Uni sortirait de l'Union, en toute circonstance, au plus tard le 31 octobre 2019.**
  - D'une part en souhaitant la **renégociation de l'accord de retrait** en exigeant le **retrait du « backstop »** prévu dans le Protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord, ainsi que de sérieuses modifications de la déclaration politique.

- Et d'autre part, en se disant prêt à **une sortie sans accord** si ses demandes n'étaient pas acceptées, un peu comme si cette perspective pouvait nous conduire à renoncer à nos principes.
- De son côté, **la Chambre des Communes, dans sa majorité, a refusé un tel scénario, et une *Extension Act* est devenue loi lundi dont l'objet est le suivant :**
  - Si le Gouvernement ne revient pas le 19 octobre au plus tard, juste après le Conseil européen, avec un accord, alors il sera **obligé de solliciter une prolongation de la période de négociation** jusqu'au 31 janvier 2020.
- **Que se passe-t-il entre temps, c'est-à-dire entre aujourd'hui et le 31 octobre ?**
- **Je ne peux pas vous dire objectivement si les contacts engagés avec le gouvernement de M. Johnson pourront aboutir à un accord d'ici mi-octobre.**
  - Comme cela a été rappelé par le Président Juncker à l'occasion de son entretien téléphonique avec M. Johnson le 27 août dernier, **nous restons prêts à travailler de manière constructive avec le gouvernement britannique**, et à examiner toutes propositions concrètes et juridiquement opérationnelles qui soient compatibles avec l'accord de retrait.
- **Le Conseil européen se réunira les 17 et 18 octobre prochains**, ce qui sera le moment où l'Union européenne devra prendre acte de la situation.
  - Ou nous avons au préalable trouvé un accord, même si au moment précis où je vous parle, nous n'avons pas de raisons d'être optimistes,
  - Ou nous n'avons pas trouvé d'accord, et le Conseil européen devra en prendre acte et se prononcer sur une éventuelle extension supplémentaire, si elle est demandée.
- Dans ce contexte d'incertitude, permettez-moi quelques mots de plus sur deux points :
  - Où en sont nos **contacts avec les Britanniques**, et quelles sont **leurs principales demandes** ?
  - Quelle doit-être notre **stratégie de négociation**, et en particulier **quel rôle pourra jouer le Parlement européen** ?

## [DISCUSSIONS AVEC LES NEGOCIATEURS BRITANNIQUES]

- Tout d'abord, **un mot sur nos dernières rencontres avec les négociateurs britanniques**, en particulier le sherpa de M. Johnson, David Frost, avec lequel nous sommes en contact permanent depuis la fin du mois de juillet.
- Nous avons observé une certaine volonté de leur part d'intensifier les contacts avec nous **depuis le G7 à Biarritz fin août.**
- Sur le backstop, nous avons toujours dit que **nous étions prêts à analyser toute proposition qui serait compatible avec l'accord de retrait et juridiquement opérationnelle, comme s'y était engagé le gouvernement britannique dans la lettre de mars 2018 au Président Tusk.**
  - Mais la balle est clairement dans le camp britannique.

### **Le Protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord**

- Sur ce dossier sensible, la solidarité entre tous les Etats membres reste intacte.
- Nous sommes et resterons fermes sur les **trois objectifs** qui ont guidé notre travail dès le début, à savoir :
  - a. *i.* **L'absence de frontière physique** sur l'île d'Irlande ; Mais aussi :
  - b. *ii.* La **préservation de l'intégrité du marché intérieur** ;
  - c. *iii.* La **protection de la coopération Nord-Sud** et de la « *all-island economy* », qui sont des éléments essentiels de la paix et de la stabilité en Irlande, tels que protégés par le Good Friday Agreement.

### **La relation future**

- Au-delà du backstop, **les britanniques demandent aussi à modifier certains points de la déclaration politique.**
  - Sur notre futur partenariat économique, ils souhaitent que nous indiquions sans ambiguïté que **la destination finale doit être un accord de libre-échange** et en aucun cas une union douanière.
    - Et nous sommes évidemment prêts à travailler dans cette direction.
  - Mais nous aurons un problème si la volonté britannique est en même temps de mettre en cause les **engagements de *level playing field*** que nous avons négociés avec Mme May et qui garantissent une concurrence loyale entre l'UE et le Royaume-Uni.
- C'est naturellement un point sur lequel **nous resterons très vigilants.**

- Il est évident que le **niveau d'ambition d'un futur accord de libre-échange sera défini en fonction des garanties données** par le Royaume-Uni en matière d'aide d'Etat, de fiscalité ou encore de standards sociaux et environnementaux, vu sa taille économique et sa proximité.

## [PROCHAINES ETAPES]

- **Nous allons voir dans les prochaines semaines si les Britanniques sont en mesure de nous faire des propositions concrètes par écrit, qui soient juridiquement opérationnelles.**
  - Nous garderons notre état d'esprit d'ouverture et de vigilance.
- En même temps, vous l'aurez compris, **malgré le vote de la loi d'extension, le risque de no deal n'a pas été écarté.**
- **Un no deal ne sera jamais le choix de l'Union.** Mais nous n'avons pas la capacité d'éviter seuls ce scénario.
- **Notre responsabilité est de nous y préparer.**
  - La **sixième Communication** adoptée la semaine dernière par la Commission en témoigne.
- Une chose est claire : même dans un scénario de no deal, **les questions fondamentales et prioritaires soulevées par le Brexit, et qui sont réglées dans l'accord de retrait – les droits de citoyens, la question irlandaise et le règlement financier –** devront être résolues en tout état de cause.

Mesdames et Messieurs,

- C'est en poursuivant nos efforts pour défendre notre accord global et l'action coordonnée de l'Union que nous maintiendrons **l'unité des 27**.
- Cette unité, nous l'avons construite tout au long de cette négociation, avec le soutien permanent du Président Juncker et les services de la Commission, du Président Tusk et du Secrétaire Général du Conseil et de votre Parlement.
- Nous l'avons construite avec de la transparence, du dialogue et du respect entre nous et entre toutes les Institutions.
- **Cet esprit d'unité, il est également fondamental au moment où le nouveau Parlement et la nouvelle Commission, sous l'impulsion dynamique de sa nouvelle Présidente Ursula Von der Leyen, développent un agenda positif pour le futur de notre Union, bien au-delà du Brexit.**